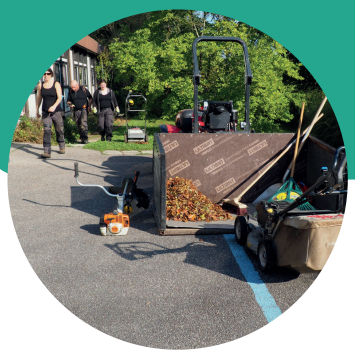

Filière Travaux paysagers

Agent·e de travaux paysagers

Formation qualifiante

EPNAK•ESRP OISSEL

Le **jardinier paysagiste** aménage et entretient jardins privés et espaces publics avec des outils manuels et motorisés. Il prépare les sols, plante, engazonne, installe et entretient les équipements, et réalise des travaux de maçonnerie paysagère. Travaillant sous la responsabilité d'un chef d'équipe ou d'un chef d'entreprise, il doit être minutieux et soigné, avec un bon relationnel pour s'intégrer à l'équipe et entretenir des relations clients. Travaillant en extérieur, parfois sur terrains accidentés et en toutes saisons, il doit avoir une bonne condition physique pour manipuler des charges lourdes et adopter des postures contraignantes.

Objectifs et compétences

- Réaliser l'entretien courant d'un espace paysager.
- Réaliser des travaux de mise en place de végétaux.
- Travailler dans le cadre des règles définies d'un travail d'équipe
- Travailler en autonomie et réaliser un objectif individuel
- Mettre en oeuvre des compétences de base en français, mathématiques et numérique pour son insertion sociale et professionnelle

Programme

Modules professionnels

- Entretien d'un gazon
- Entretien d'un massif d'arbustes
- Entretien d'une haie
- Entretien d'une surface minérale
- Entretien d'une zone non cultivée
- Installation d'un végétal.

Modules transversaux

- Comprendre et interagir en français
- Outils mathématiques
- Environnement numérique
- Préparation au monde du travail
- Prévention santé.

Equivalences et passerelle

Aucune équivalence

Emploi

- Ouvrier d'entretien des espaces verts
- Agent d'entretien polyvalent des espaces naturels

Insertion professionnelle

- Milieu ordinaire
- Etablissements et services d'accompagnement par le travail.
- Entreprises adaptées.
- Structures d'insertion par l'activité économique.

889h de formation

371h de stage

NOTRE + VALUE

UN ACCOMPAGNEMENT

médico-psycho-social + pédagogique + à l'insertion professionnelle

Vos qualités
Autonomie, organisation et respect des consignes.

Prérequis
Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation.

Méthode pédagogique
Pédagogie différenciée, le formateur s'adapte aux besoins spécifiques de chaque stagiaire.

Moyens pédagogiques
-Parc paysager de 9 hectares et matériels thermiques et électriques de motoculture.
- Salle de formation équipée d'un vidéo projecteur et d'un ordinateur par stagiaire
- Chaque ordinateur est connecté à Internet et relié à une imprimante
- Abonnement à Microsoft Office 365, constitué de la suite Office (Word, Excel, PowerPoint, Publisher), d'un accès à Outlook (adresse mail individuelle) et à l'application collaborative Teams
- Accès à l'espace R (Ressources)
- Mise à disposition d'une plateforme pédagogique PAD+ pour renforcer le suivi des parcours de formation
- Apprentissage expérientiel avec l'EEP (Entreprise d'Entraînement Pédagogique)
- visites de salons professionnels du paysage, de parcs et jardins.
-EPI obligatoires.

Validation
Attestation de compétences professionnelles.

Modalités et délai d'accès
Les dates d'ouverture de nos sessions sont consultables sur le site internet. L'inscription est validée à la réception de la décision d'orientation délivrée par la MDPH pour les publics bénéficiant d'une RQTH notifiés ; sous réserve d'un accord de financement, de place disponible et après étude du dossier pour les autres publics. Le délai d'accès est a minima de 14 jours, sous réserve du calendrier de formation et de l'obtention du financement.
Dates de session 2026-2027 : 4 janvier 2027 au 17 décembre 2027.

Tarif et financement
À partir de 9 190€ pour les coûts pédagogiques.
Des solutions de financement existent en fonction de votre statut. Pour toute demande de renseignement, n'hésitez pas à nous contacter.

Accessibilité
Nos parcours de formation et nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Une adaptation de votre parcours (aménagements pédagogiques et d'épreuves) est étudiée par l'équipe pluridisciplinaire et/ou la DREETS.

Suite de parcours
Formations de niveau 3 : TP Ouvrier paysagiste, CAPa Jardinier Paysagiste.

Qualification de nos intervenants
Les formateurs intervenants sont titulaires de certifications et/ou qualifications professionnelles cohérentes avec les objectifs professionnels de la formation ou la certification visée, ainsi qu'une expérience professionnelle adéquate.

Indicateurs 2025

Taux d'abandon
0%

Taux d'interruption provisoire de formation
0%

Taux de validation de l'attestation de compétences
100%

Taux de satisfaction
Donnée non disponible

Taux d'accès à l'emploi (dans les 6 mois)
25%

Taux d'accès à l'emploi dans le secteur visé par la formation (dans les 6 mois)
100%

Taux de poursuite de formation (dans les 6 mois)
75%

Mise à jour : 28/09/2026

EPNAK
Établissement et Service de Réadaptation Professionnelle - EPNAK OISSEL
Château des Roches - 3384 Route des Roches - 76350 OISSEL - 02 35 64 70 70
contact.normandie@epnak.org
www.formation.epnak.org
Numéro de déclaration d'activité (NDA) : 11910865091